Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 031-243100732-20261012-202610105-DE

COMPTE RENDU

Communauté de Communes DES COTEAUX DU GIROU

1 Rue du Girou
31380 GRAGNAGUE
Service Environnement

Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi

-

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

-

8 JUILLET 2025 18h30

Etabli le : 10/07/2025
Par : Laurence JENNY et Marie MASSOL-VISSEQ

Liste des membres présents ou excusés annexée au présent compte-rendu (annexe 1)
Support de présentation annexé au présent compte-rendu (annexe 2)
Fiche de synthèse Bilan du PLPDMA (annexe 3)
Bilan du PLPDMA (annexe 4)

M. Jean-Baptiste CAPEL en qualité de Vice-président en charge des ordures ménagères et de la valorisation des déchets ouvre la séance, remercie les membres présents et excuse les personnes qui n'ont pu assister à cette réunion.

Il présente l'ordre du jour :

1. *Membres de la CCES*
2. *Rôle de la CCES*
3. *Bilan et évaluation PLPDMA 2019-2024*
4. *Echanges collectifs pour propositions du PLPDMA 2026-2031*
5. *Questions diverses*

1. Membres de la CCES

Tour de table des membres de la CCES : élus, partenaires, prestataires, acteurs de la prévention des déchets.

2. Rôle de la CCES

Au vu des évolutions et des participants, il est proposé d'inviter des nouveaux membres et d'en supprimer. Une nouvelle liste sera proposée lors d'un commission Ordures ménagères.

3. Bilan et évaluation PLPDMA 2019-2024

3.1. AXE A : Promotion de la réduction et d'une meilleure valorisation des biodéchets et des déchets verts

ACTIONS 1, 2, 3,4 : COMPOSTAGE INDIVISUEL ET PARTAGE

Jean Baptiste CAPEL : Sur le compostage individuel, c'est une action qui fonctionne bien. Pour le compostage collectif cette action est plus complexe à mettre en œuvre.

Louise BARRAUD : C'est un problème qui se rencontre sur de nombreuses collectivités mais il existe une possibilité d'argumenter avec les syndics sur les avantages de ce type d'action.

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 031-243100732-20261012-202610105-DE

La collectivité peut-elle donner des obligations dans la mise en œuvre de compostage partagé ?

Jean-Noël BAUDOU : Pour que cela marche, il faut que ce soit simple, pratique et facile. Les gens d'un certain âge peuvent rencontrer certaines difficultés à se rendre sur des points collectifs.

Martine DUTHEY : Attention une collecte des biodéchets aurait des incidences financières non négligeables.

ACTIONS 5 : GASPILLAGE ALIMENTAIRE
Tables de tri et pesées des biodéchets dans les cantines.

Jean Baptiste CAPEL : Cette action permet de sensibiliser le jeune public et leurs parents par ricochet. Y'a-t-il un feedback de la part des cantines ? Travail sur les assiettes petites faim et grandes faim, présentation des fruits en quartier

David LAMBERT : Pro-Portion (organisme de lutte contre le gaspillage alimentaire) propose des campagnes de pesées avec des actions associées. La collectivité voisine, les Hauts Tolosans, a été accompagnée sur toutes les cantines des écoles ainsi que les équipes pour réduire la quantité de déchets.

Louise BARRAUD : sur le territoire de la CC des Hauts Tolosans, les résultats sont impressionnants.

Cécile BIGOU : Pro-Portion a une méthodologie bien spécifique et ne propose pas de l'entre-deux.

Séverine CALMETTES : à l'école de Mons, il y a eu 15 jours de pesée et de sensibilisation puis 6 mois après les quantités jetées avaient diminuées de moitié – Une communication a été aussi faite après sur les résultats obtenus.

ACTIONS 6 : ALTERNATIVES A LA COLLECTE DES DECHETS VERTS
David LAMBERT : Un jardin est installé sur le site de la Communauté de Communes des Côteaux du Girou sur lequel sont organisés 10 ateliers par an – Le jardin est également mis à disposition de la C3G pour d'autres activités.
Arrivage massif dans les déchèteries de DECOSET de déchets verts et en particulier les pelouses et les feuilles. Il existe des initiatives locales qui permettent de détourner une partie de ces déchets verts. Comme l'association Côteaux 21 met à disposition des broyeurs et du broyat. Le broyat peut être utilisé chez soi, le travail sur cet axe est à privilégier.

Cécile BIGOU : Système de bon d'achat mis en place par Montpellier Métropole et cela fonctionne bien.

Suzanne ERHART : La communication sur la gestion des déchets verts et leurs utilisations permet de faire prendre conscience aux usagers des implications environnementales positives à les utiliser sur leur parcelle et donc à les détourner pour un usage sur la parcelle.

Paul ROUMEGOUX : Il faut inciter davantage au mulching cela fonctionne d'autant que la pelouse ne devrait pas partir avec les déchets verts. Le broyage individuel semble plus complexe à mettre en œuvre que du broyage mis en place par une structure collective.

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 031-243100732-20261012-202610105-DE

3.2. AXE B : Promotion du réemploi, de la réparation, de la réutilisation

ACTION 7 : DEVELOPPER LES ALTERNATIVES A LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

David LAMBERT : Changement du mot "benne" par zone de réemploi dans les déchèteries. Il n'y a pas de ressourcerie sur le nord du département. Plusieurs EPCIs sont en réflexion sur le sujet. Emmaüs 82 intervient sur les déchèteries de Garidech et Verfeil et il y a des agents en plus sur ces zones de réemploi.

Lucien DONATO : c'est sensible car sur les déchèteries il peut y avoir beaucoup de vols.

Laurence DEVAL : le secours populaire à Gragnague pourrait être intéressé par du réemploi et de nombreuses associations porteuses de projet mais ont des problèmes pour trouver des locaux.

David LAMBERT : Il peut être intéressant de prévoir une rencontre avec la CCCB et la rafistolerie – Un travail de réhabilitation d'un bâtiment par les différents acteurs a été réalisé - Possibilité de visite à Castanet.

ACTION 8 : DETOURNEMENT DES TEXTILES

Jean François LOZANO : Il y a de nombreuses questions sur la fiabilité de la filière de réemploi et de recyclage des textiles. Est-il possible d'avoir des informations ?

David LAMBERT : La Filière textile est en cours de refonte.

Laurence JENNY : Les textiles collectés sur la C3G sont acheminés en partie vers un repreneur local basé à Rabastens qui revend les textiles en bon état.

3.3. AXE C : Sensibilisation et accompagnement des gestes de réduction des déchets

Collectes spéciales :

Environ 40 % des boîtes aux lettres sont équipées de Stop Pub et il y a un constat d'une baisse des imprimés publicitaires. Cela devient une pollution numérique.

3.4. Axe D : Développer l'exemplarité de la C3G et des communes adhérentes

Les agents du territoire ont participé à plusieurs formations sur la prévention des déchets. Des formations sont proposées aux élus mais il manque de participants.

BILAN PLPDMA 2019-2024

Marie MASSOL VISSEQ : Globalement, les chiffres sont positifs au vu des moyens humains et financiers. Il existe toujours des leviers d'amélioration mais les résultats sont bons et encourageants.

David LAMBERT : Un travail est mené avec les EPCI au sein de DECOSET pour mise en place des objectifs de réduction des déchets pour les prochains PLPDMA

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 031-243100732-20261012-202610105-DE

4. Echanges collectifs pour propositions du PLPDMA 2026-2031

Méthode des Post It.

Chaque participant est invité à proposer des actions nouvelles ou d'amélioration sur les différents axes.

Axe A : Promotion de la réduction et d'une meilleure valorisation des biodéchets et des déchets verts	AXE B : Promotion du réemploi, de la réparation, de la réutilisation	AXE C : Sensibilisation et accompagnement des gestes de réduction des déchets	Axe D : Développer l'exemplarité de la C3G et des communes adhérentes
Tenter de persuader chaque commune d'investir sur 1 ou des broyeurs pour faire du broyat sur place	Création d'une journée de promotion du réemploi : stand bricolage, stand d'information…	Lancer un défi zéro déchets pour challenger les habitants	Communication sur le journal C3G sur l'exemplarité
Proposer des bons d'achat pour broyeur ou achat groupé	Développement d'un « Eco pôle » avec ressourceries, lieu de sensibilisation sur les déchets en partenariat avec la C3G	Poubelles de tri ludiques dans les écoles, aux abords des équipements sportifs	Proposer en 2026 aux nouveaux élus une visite du jardin pédagogique
Imposer une taxe supplémentaire tout en veillant aux limites de la contrainte financière	Diffuser les initiatives locales, acteurs locaux sur : développement durable, réemploi, végétalisation, tilt tiers lieu, sous les tilleuls, Commune Imaginée de la Brantille, Ecocoquelicot, Nord Est Toulousain en transition (TM).	Sensibilisation auprès des séniors	Proposer aux nouveaux élus l'atelier compostage
Afficher des panneaux sur les bennes des déchets verts et inciter au mulching	Trouver un site de stockage à usage des associations, secours populaire, secours catholique…	Actions auprès des assistantes maternelles	Proposer aux nouveaux élus une visite de VALCOPIA (nouveau centre de tri)
Equiper les cantines de tables de tri et faire communication commune et actions avec le LEC	Réemploi : points de centralisation	Participer aux évènements du territoire pour sensibiliser les habitants	
Mise en place de kiosque à broyat	Développer les boîtes à livres	Développer des activités de sensibilisation avec les associations, bibliothèques	
Sensibiliser les habitants sur le broyat, les DV au plus près : dans une commune, dans un jardin partagé.	Sensibiliser les bibliothèques sur le réemploi des livres		

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 031-243100732-20261012-202610105-DE

La C3G peut bénéficier de formations gratuites en tant qu'adhérente du RCC	Développer un ou des points lieux de recyclerie (itinérant ou fixe)		
Sensibiliser les élus et les agents à la gestion de proximité des biodéchets de table et de jardin			
Sensibiliser les agents des communes pour créer des passerelles			
Sensibiliser les syndic, copropriété, bailleurs + lien social			
Mieux communiquer sur les ateliers de réduction des DV et prévoir un encart dans bulletin C3G			
Mise en place d'une micro-plateforme déchets verts pour les professionnels et les communes			
Créer une végèterie locale pour distribution broyat et amendement organique local = travailler avec les agriculteurs locaux			
Sensibilisé toutes les écoles, les élèves et le personnel au gaspillage alimentaire + installation site de compostage avec suivi			